https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/charte-de-lethique-et-de-la-responsabilite-des-directeurs-de-la-fonction-publique-hospitaliere/
Charte de l'éthique et de la responsabilité des directeurs de la fonction publique hospitalière
02/06/2017
Cette charte a été votée à l’unanimité le 18 septembre 2017 par les organisations syndicales représentatives des directeurs de la Fonction publique hospitalière (Syncass-CFDT, SMPS et CH-FO). Elle a pour objectif de « réaffirmer et conforter les valeurs qui encadrent l’exercice professionnel des directeurs de la Fonction publique hospitalière, lesquelles doivent se concilier avec l’accroissement des besoins de la population, l’exigence de qualité et de sécurité dans l’accompagnement des patients et des personnes accueillies et la gestion des ressources humaines ».
Ainsi, cette charte, qui comporte trois volets, a pour vocation de définir les principes et les bonnes pratiques pour l’exercice de la fonction de direction (I), dans l’exercice du management d’équipe (II) et dans les relations avec les représentants institutionnels (notamment les ARS) et professionnels internes et externes (III).